Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conflit au Gymnase Auguste-Piccard : le Conseil d'Etat nomme un observateur

Le Conseil d'Etat a désigné un observateur au Gymnase Auguste-Piccard, en lui donnant mission d'assister la direction et le corps enseignant afin de calmer le conflit qui sévit au sein de l'établissement. Cette mesure lui a été proposée par l'expert chargé d'investiguer sur ce conflit ; elle ne préjuge pas des conclusions du rapport final ni des mesures qui pourraient se révéler nécessaires ultérieurement.

Le Conseil d'Etat a pris acte d'un rapport intermédiaire de Me Manfrini, l'expert qu'il avait chargé d'investiguer sur la situation au gymnase Auguste-Piccard. Selon ce rapport intermédiaire, le conflit qui sévit au sein de l'établissement affecte la direction, le corps enseignant et les employés de l'administration, mais n'a pas eu de conséquences jusqu'à maintenant sur l'activité pédagogique. Une intervention extérieure paraît cependant nécessaire pour rétablir un minimum de sérénité et de confiance, sans attendre les conclusions finales de l'enquête en cours, qui seules permettront de fonder les mesures administratives qui pourraient se révéler opportunes et équitables.

Le Conseil d'Etat a fait sienne la principale recommandation de l'expert, à savoir la nomination d'un observateur qui officiera au Gymnase Auguste Piccard dès les relâches de février et jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette fonction d'observateur sera assumée par M. Alain Zuber, ancien doyen du Gymnase du Bugnon, aujourd'hui à la retraite. M. Alain Zuber est notamment chargé de veiller au bon déroulement des procédures, des relations profession-nelles et humaines et de la communication en général au Gymnase Auguste Piccard; à cet effet, il assistera aux réunions du conseil de direction, veillera à la régularité de la convoca-tion de la conférence des maîtres et assurera la présidence des débats. Il peut en outre pro-poser en tout temps des mesures ponctuelles à la cheffe du Département de la Formation et de la Jeunesse.

M. Zuber entrera en fonction dès les relâches de février, avec une présence à mi-temps au Gymnase Auguste-Piccard.

Lausanne, le 14 février 2001

Philippe Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire et de la formation (021 316 34 01)